



Au 1^{er} janvier 2012, 7 695 000 habitants dans la grande région « Auvergne et Rhône-Alpes »

La grande région « Auvergne et Rhône-Alpes » s'étend sur 70 700 km² et représente 13 % du territoire métropolitain. En 2012, elle occupe le deuxième rang des régions métropolitaines tant par sa population que par son nombre d'emplois. Avec 109 habitants au km², sa densité de population est voisine de celle de la France métropolitaine (116 hab./km²). Sur les cinq dernières années, sa croissance démographique dépasse celle de la métropole. Elle a mieux résisté à la crise. L'emploi y retrouve en 2012 son niveau de 2007 alors qu'il recule de 0,6 % au plan national. Ces évolutions reposent essentiellement sur la dynamique rhônalpine.

Daniel Gras, Insee

Au 1^{er} janvier 2012, 7 695 000 personnes vivent dans la grande région « Auvergne et Rhône-Alpes », soit un métropolitain sur huit (figure 1). Elle est ainsi la deuxième grande région la plus peuplée de France, après l'Île-de-France et devant « Nord-Pas-de-Calais et Picardie ».

Un territoire en forte croissance démographique

Entre 2007 et 2012, la grande région gagne 290 000 habitants, soit une hausse moyenne de 0,8 % par an. Ce rythme de croissance est supérieur à celui enregistré au niveau métropolitain (0,5 %). Elle est au 4^e rang des grandes régions les plus dynamiques démographiquement, derrière notamment le « Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées » et les Pays de la Loire (figure 2). Cette dynamique démographique est portée par la combinaison d'un excédent naturel et d'un solde migratoire positif. Sur la période, l'accroissement naturel, excédent des naissances sur les décès, est de 0,5 % chaque année. Dans le même temps, l'excédent des arrivées sur les départs contribue à faire augmenter la population de 0,3 % par an.

Cette croissance démographique est tirée vers le haut par Rhône-Alpes. Dans cette région, la population augmente de 0,9 % par an, soit un rythme de croissance quatre fois plus élevé qu'en Auvergne. En effet, si la croissance de la population due au solde migratoire de l'Auvergne est comparable à celle de Rhône-Alpes (+ 0,3 % par an), il n'en va pas de même pour l'évolution due au solde naturel. Entre 2007 et 2012, la croissance de la population due au solde naturel est de 0,6 % par an en Rhône-Alpes. En revanche, sur la même période, l'Auvergne est la seule région, avec le Limousin où

le nombre de décès est supérieur à celui des naissances. Ainsi, la proportion d'Auvergnats dans la grande région tend à se réduire, passant de 18,1 % à 17,6 % en cinq ans.

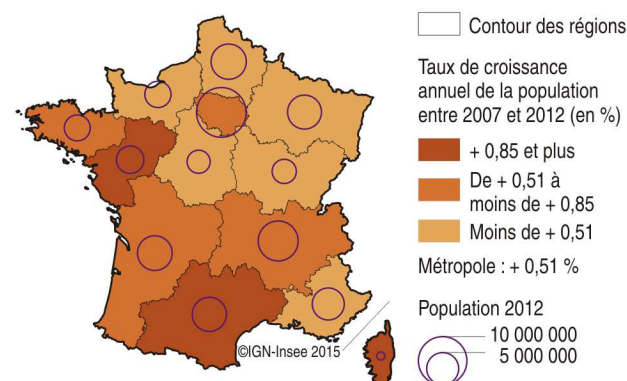
1 7,7 millions d'habitants dans la nouvelle région « Auvergne et Rhône-Alpes »

Zone géographique	Population municipale 2012	Variation annuelle de la population 2007/2012	
		Totale (en %)	Due au solde naturel (en %)
« Auvergne et Rhône-Alpes »	7 695 264	+ 0,8	+ 0,5
Auvergne	1 354 104	+ 0,2	- 0,0
Rhône-Alpes	6 341 160	+ 0,9	+ 0,6
France métropolitaine	63 375 971	+ 0,5	+ 0,4

Sources : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012.

2 « Auvergne et Rhône-Alpes » : 2^e plus grande région française

Population 2012 dans les grandes régions et évolution 2007/2012



Sources : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012.

Une structure par âge proche de la métropole

En 2011, la structure par âge de la grande région « Auvergne et Rhône-Alpes » est très proche de celle de la France métropolitaine. Ainsi, les 50 ans et plus représentent, comme au niveau national, un peu plus de 36 % de la population alors que les moins de 25 ans sont seulement 31 %. Le profil des pyramides des âges des régions Auvergne et Rhône-Alpes diffère sensiblement (figure 3). Marquée par une faible natalité, l'Auvergne se caractérise par un vieillissement accentué de sa population. Ainsi, les 50 ans et plus représentent 42 % de la population auvergnate contre 35 % en Rhône-Alpes. À l'inverse, Rhône-Alpes est une région plutôt jeune. En 2011, les moins de 25 ans sont nettement plus présents en Rhône-Alpes qu'en Auvergne (32 % contre 27 %).

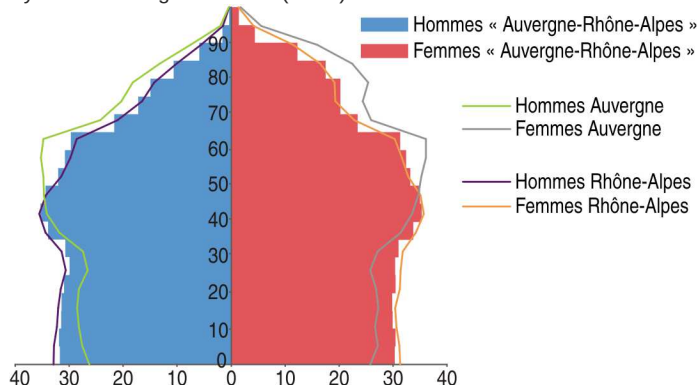
Emploi : fort rebond après crise

Fin 2012, la grande région offre 3,2 millions d'emplois, soit 12 % de l'emploi métropolitain. Elle se place ainsi au 2^e rang des grandes régions derrière l'Île-de-France.

Le poids de l'Auvergne dans ce nouveau périmètre est plus faible en termes d'emploi (16 %) qu'en nombre d'habitants (18 %). Ceci s'explique essentiellement par son profil démographique plus âgé. Entre 2007 et 2012, l'emploi baisse de 0,6 % en France métropolitaine. Dans la grande région, il retrouve en fin de période son niveau initial malgré un impact de la crise plus marqué qu'en métropole entre 2007 et 2009 (-1,8 % contre -1,4 %). Ceci résulte d'une meilleure dynamique du tertiaire qu'au plan national. Elle permet de compenser les destructions nettes d'emplois dans l'industrie, secteur le plus touché par la crise et très présent dans la grande région. Cette capacité à surmonter la crise résulte uniquement de la dynamique rhônalpine. L'emploi dans cette région progresse de 0,5 % entre 2007 et 2012, alors qu'en Auvergne il régresse de 2,6 % (figure 4). Cet écart s'explique essentiellement par la stagnation de l'emploi tertiaire (-0,1 %) en Auvergne alors qu'il progresse fortement en Rhône-Alpes (+3,6 %). De plus, l'agriculture est surreprésentée en Auvergne et l'emploi de ce secteur est en déclin. ■

3 Une région Auvergne plus vieillissante

Pyramide des âges en 2011 (en %)



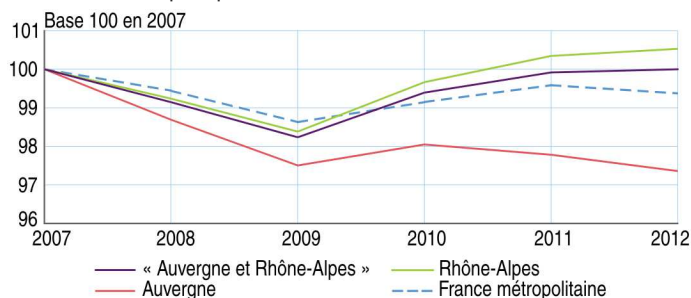
Source : Insee, Recensement de la population 2011.

Le nouveau Rhône

La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles crée au 1^{er} janvier 2015 la Métropole de Lyon qui remplace la communauté urbaine de Lyon et exerce, sur son périmètre, les compétences du département du Rhône. Le Rhône hors métropole de Lyon constitue un nouveau département. Dans le texte, l'appellation département du Rhône correspond à l'ancienne délimitation géographique.

4 En 2012, l'emploi retrouve son niveau de 2007

Évolution de l'emploi* par territoire entre 2007 et 2012

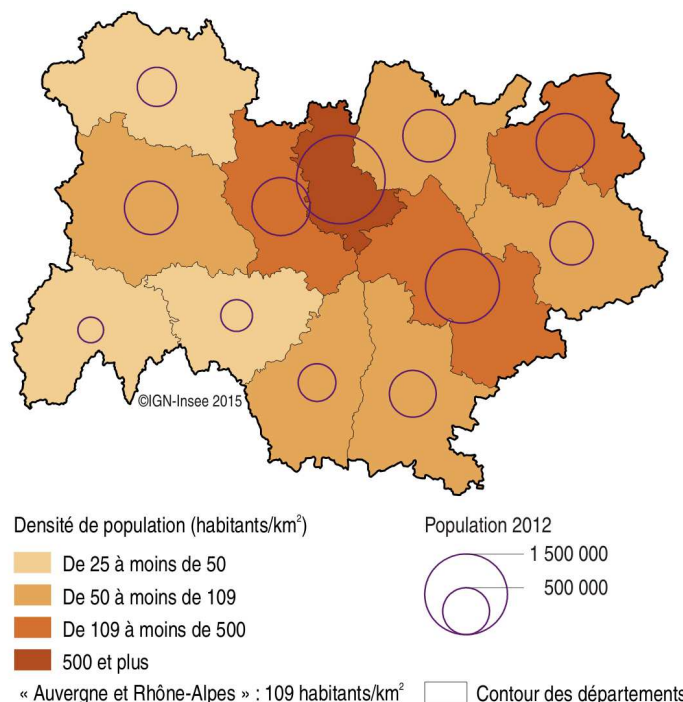


* emploi total tous secteurs au 31 décembre.

Source : Insee, Estimations d'emploi.

5 Densité de population : de fortes disparités

Population des départements de la région « Auvergne et Rhône-Alpes »



Source : Insee, Recensement de la population 2012.

La grande région « Auvergne et Rhône-Alpes » présente une forte diversité de reliefs. D'ouest en est se succèdent les paysages du Massif central, des vallées de la Saône et du Rhône puis ceux des Alpes. Avec 109 habitants au km², sa densité de population est proche de celle de la France métropolitaine (116 hab./km²). Elle s'étend sur 70 700 km² (13 % du territoire métropolitain). L'Auvergne occupe 38 % de cette superficie alors qu'elle représente à peine 18 % de la population de la grande région. C'est en Auvergne que se situent les trois départements les moins densément peuplés : le Cantal, la Haute-Loire et l'Allier (figure 5). En revanche, la densité de population est élevée dans quatre départements rhônalpins. Celle du Rhône est sans équivalent dans la région (542 habitants au km²). Elle est trois fois plus importante que celle du deuxième département le plus dense, la Haute-Savoie. Viennent ensuite la Loire et l'Isère. Ainsi, les agglomérations d'Annemasse-Genève et de Grenoble à l'est, de Saint-Etienne et Clermont-Ferrand à l'ouest, mais surtout de Lyon contribuent à la densification du territoire de la grande région. En Ardèche et dans la Drôme la population se concentre le long de la vallée du Rhône.

Insee Auvergne

3 place Charles De Gaulle
BP120
63403 Chamalières cedex

Directeur de la publication :

Arnaud Stéphane

Rédaction en chef :

Sandra Bouvet, Anthony Faugère

ISSN 2416-8815

© Insee 2015

Maquette : Insee

Mise en page : Insee

Pour en savoir plus :

- Guerland V., « 1 354 100 Auvergnats en 2012 », Insee Auvergne, Insee Flash Auvergne N°5, décembre 2014.
- Brouillet S., « Rhône-Alpes, 3^e région métropolitaine par son dynamisme démographique », Insee Rhône-Alpes, Insee Flash Rhône-Alpes N°3, décembre 2014.
- Retrouvez les populations légales de toutes les communes françaises sur www.insee.fr.

